

# JOURNEE SCIENTIFIQUE D'AUTOMNE –ASEES- Association Scientifique Européenne pour L'Eau et la Santé

**JEUDI 26 Novembre 2015**

**APPEL À COMMUNICATIONS**

## LES EAUX DE PISCINES ET DE BAINNADES

**Autres Mots Clés :** Microbiologie et Eau, Détection rapide, Méthode PCR, Parasites et Eau, Piscines Thermales.

**Lieu :** Université Paris Descartes - 4 avenue de l'Observatoire Paris 6<sup>ème</sup> (**Salle Polyvalente**)  
**RER B , Station : Luxembourg -Sénat**

### Introduction

La sécurité sanitaire des eaux de baignades aménagées et de piscines publiques est encadrée par le Code de la Santé Publique (Décret du 07 avril 1981, transposition en droit français de la directive 76/160/CEE et articles L. 1332-1 à L. 1332-4 et D. 1332-1 à D. 1332-19 du CDS).

Ces articles fixent les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et baignades aménagées et les conditions dans lesquelles l'état assure (via les DDASS) le contrôle sanitaire des piscines et baignades recevant du public. Ce contrôle sanitaire des piscines et baignades aménagées vise à vérifier la qualité de l'eau et le respect des règles d'hygiène. Par ailleurs, une nouvelle directive européenne, abrogeant à terme la directive 76/160/CEE actuellement appliquée, devrait bientôt modifier la gestion des risques liés à certaines catégories de baignades.

La réglementation actuelle ne s'applique pas aux piscines privées (non contrôlées), ni aux piscines ludiques (bassin à vague, à jets, à remous, jacuzzi, etc.) en plein développement ces dernières années, ni aux nouvelles baignades artificielles plus ou moins « naturelles » ou « écologiques ». On peut s'interroger sur les risques sanitaires liés à ce type d'aménagements non couvert par la réglementation, recevant du public parfois en surnombre et utilisant des eaux de surface, des eaux souterraines ou des eaux de mer, soumises éventuellement à des traitements chimiques (floculation, désinfection) ou « biologiques » (filtration, oxygénation, plantes, etc.).

### Thèmes du colloque

Ce colloque, réunissant des experts concernés par cette problématique et appartenant à des domaines variés (hydrologie, contrôle sanitaire, traitement d'eau, microbiologie, industriels, etc.), se fixe comme objectif de faire le point des connaissances scientifiques sur les thèmes suivants :

- **Réglementation** : évolution actuelle et future ; et bilan du contrôle sanitaire des DDASS,
- **Epidémiologie** : maladies rencontrées lors de la fréquentation des piscines, publiques ou privées, Hygiène des baigneurs avant leur entrée dans le bain.
- **Analyses microbiologiques** (méthodes normalisées, méthodes rapides, méthodes PCR) utilisées pour la détection des germes dans les piscines et dans les baignades,
- **Désinfection des piscines publiques** : nouveaux désinfectants (PHMB), risque sanitaire lié aux sous produits de la désinfection (chloramine, OHV) et méthodes de traitements complémentaires (déchloramination par UV), Générateurs de chlore extemporané.
- **Risques sanitaires pour les professionnels des piscines** : maîtres nageurs et nageurs de compétition,
- **Piscines privées et risques sanitaires associés** : mauvais entretien, surdosage en désinfectant chlorés, ou efficacité des désinfectants alternatifs sans chlore, etc.
- **Piscines de grands immeubles ou de résidences** pouvant recevoir éventuellement des baigneurs venus d'ailleurs. Doivent-elles être soumises à la réglementation et aux contrôles réguliers des DDASS ?
- **Baignades écologiques** : conception, gestion, qualité sanitaire des eaux , suivi du fonctionnement,
- **Nouveaux types de piscines ludiques ou thermoludiques** : vagues, jets, etc.: suivi de qualité,
- **Paramètres émergents** (parasites, légionelles ou autres) et incidence sanitaire.
- **les matériaux utilisés dans les piscines** qui conditionnent la qualité microbiologique indirectement.

Le problème particulier de la désinfection des **piscines thermales** pourra être abordé avec la réglementation,

les modalités et le contrôle officiel et de routine ou auto-contrôle.

## **Présentation des communications :**

**Communications orales de 20 minutes suivies de 10 minutes de discussion**

Les personnes souhaitant présenter leurs travaux à cette occasion sont invitées à envoyer au secrétariat du Colloque, avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015 : un résumé sur une page de leur communication (titre, nom des auteurs, adresse et grandes lignes), dans un cadre de 21 x 27 cm, par mail, fax ou courrier postal au secrétariat du colloque

## **Publication des communications dans European Journal of Water Quality**

European Journal of Water Quality (Rédacteur en Chef: G.P.Husson), organe de *l'Association Scientifique Européenne pour l'Eau et la Santé*, publiera les communications originales (travaux expérimentaux ou mises au point) retenues par son comité de lecture (Actes du Colloque). Pour cela, les auteurs voudront bien **donner leur communication, rédigée en français ou en anglais, selon la recommandation aux auteurs, le jour du Colloque.**

# **COMMUNICATIONS DÉJÀ PROPOSÉES**

## **1 Analyse des risques sanitaires liés aux bains à remous**

Carole Catastini, Jean-Luc Boudenne, Paul Chambon, Magali Corron, Karine Dubourg, François Enkiri, Loïc Favennec, Gwenaëlle Lavison, Alcime Le Guennic, Anne Oppliger, Isabelle Villena, Bénédicte Welté, Pascale Panetier

Anses, 14 rue Pierre et Marie Curie, 94700 Maisons-Alfort.

## **2 - Risques sanitaires liés aux baignades artificielles**

Carole Catastini, Arnaud Lagriffoul, Benoît Cournoyer, Catherine Boutin, Nicole Devauchelle, Nathalie Korboulewsky, Christophe Leboulanger, Annick Mejean, Alessandra Occhialini-Cantet, Etienne Paul, Laurent Pena, Anne-Marie Pourcher, Sylvie Rauzy, Evelyne Schvoerer, Pierre Servais, Raphael Tracol, Isabelle Villena, France Wallet, Pascale Panetier.

Anses, 14 rue Pierre et Marie Curie, 94700 Maisons-Alfort.

## **3 - L'évaluation d'une méthode NPP pour l'énumération rapide de Pseudomonas aeruginosa de l'eau de piscine et de spa.**

Dr Philippe Rousselin , EMEA Regulatory Manager , IDEXX Water

## **4 - Présentation concernant la mise en place de la nouvelle réglementation sur les eaux de baignades.**

Olivier COULON , Ingénieur d'études sanitaires . ARS Aquitaine

## **5 - Véronique HARIVEL ,Directrice- Service d'Hygiène et de Santé ,Service Public d'Assainissement Non Collectif ,Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée ,624 Chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël**

## **6 - Piscines de Gironde. Bilan d'une actions spécifique de contrôle des installations 2009 2011**

François MANSOTTE, Maïté ELISSALT, Danielle BERDOY,

Valérie FERNANDEZ, Jacques JULIEN, Daniel LE OUZIEL, Michel METAY,  
Pierre-Alain MOURIER et Jean-Paul SUHASTE  
Agence Régionale de Santé Basse-Normandie , Délégation Territoriale de l Orne , pôle Santé Environnement  
Cité Administrative , Place Bonet - BP 539 , 61016 ALENCON CEDEX  
[francois.mansotte@ars.sante.fr](mailto:francois.mansotte@ars.sante.fr)

## **7 - Des capteurs colorimétriques pour des mesures rapides de la trichloramine dans l'air et la monochloramine dans l'eau**

T-H. Nguyen<sup>1,3</sup>, J. Garcia<sup>1</sup>, L. Mugheri<sup>1</sup>, E. Chevallier<sup>3</sup>, J-L. Derreumaux<sup>4</sup>, L. Derreumaux<sup>4</sup> et T-H. Tran-Thi<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CNRS, IRAMIS, UMR 3685 NIMBE, LEDNA, F-91191 Gif-sur-Yvette

<sup>2</sup> CEA, IRAMIS, UMR 3685 NIMBE, LEDNA, F-91191 Gif-sur-Yvette

<sup>3</sup> ETHERA R&D, CEA-Saclay, bâtiment 451, F-91191 Gif-sur-Yvette

<sup>4</sup> CIFEC, 12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 Neuilly-sur-Seine

## **8 - Réglementation actuelle et évolutions futures relative aux eaux de loisirs (baignades, piscines et baignades artificielles). (Présentation purement réglementaire)**

Boris GARRO - MINISTERE CHARGE DE LA SANTE ; Direction Générale de la Santé  
Sous Direction de la Prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation

Bureau « *Qualité des Eaux* » (EA4) Direction Générale de la Santé,

*Chargé de dossier « eaux de loisirs » ; Chef de projet métier "SISE-Eaux de baignade"*

[boris.garro@sante.gouv.fr](mailto:boris.garro@sante.gouv.fr)

# **BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE**

Association Scientifique Européenne pour L'Eau et la Santé (ASEES)

Université Paris Descartes

4 avenue de l'Observatoire Paris 6 - Métro-RER : Luxembourg - Sénat

SALLE POLYVALENTE

**LE JEUDI 26 Novembre 2015**

**PISCINES ET BAINNADES**

*Nom, Prénom :*

*Organisme :*

*Adresse :*

*Mail :*

Inscription : 160 Euros (comprenant le repas de midi)

A renvoyer S.V.P. à :

**Mail : [asees@orange.fr](mailto:asees@orange.fr) ou 0683244625**

**ou G. Husson Prés A.S.E.E.S. 9 Av. des Alliés 92350 ROBINSON**

- Sauf avis contraire, les factures sont adressées aux participants après le colloque
- Ces journées peuvent rentrer dans le cadre de la Formation Professionnelle (Le demander)

- Des hôtels peuvent être réservés avec une liste indicative sur demande

*Association Scientifique Européenne pour l'Eau et la Santé*  
Siège social : 4. Avenue de l'Observatoire 75 270 Paris cedex 06  
C.C.P. La source N° 315 87 49 N – N° SIRET 303334 650 000 15. Code APE 731 Z  
Association déclarée à la Préfecture de Paris – Publication J.O. du 22 déc. 1992  
(Non assujettie à la TVA)